

## 1- C'EST QUOI CE DOCUMENT ?

C'est le plan de développement de notre commune. Toutes les filles et fils de cette commune ont leurs mains dans ce plan. Tous les agriculteurs, artisans, commerçants, transporteurs, fonctionnaires, conseillers, Maire, chefs quartiers et villages, etc. se sont retrouvés dans les réunions de villages, d'arrondissements et au niveau de la commune pour dire les problèmes de notre commune et les actions à mener par chacun de nous. Nous avons reçu l'aide des techniciens du FIDESPRA pour ce plan. Ainsi ce plan est notre document à nous tous et rassemble tous les problèmes et toutes les actions qui vont faire évoluer, développer notre commune.

## 2- QUELS SONT LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE ?

Les problèmes qui empêchent l'évolution/développement de notre commune sont nombreux. Il y a :

- la diminution d'année en année de la quantité récoltée pour chaque culture,
- manque de terres fertiles pour l'agriculture,

- non aménagement des bas-fonds pour l'installation des cultures,
- Beaucoup de maladies et de morts pour les animaux élevés,
- Pas d'encadrement pour les pêcheur et éleveurs de poissons,
- Manque de matières premières pour la transformation,
- Non - modernisation des outils et des produits de transformation,
- Non développement de l'artisanat,
- Pas de crédit pour l'évolution des activités,
- Mauvais état des pistes et difficultés d'aller dans certaines localités de la commune,
- Manque d'eau potable dans la commune,
- Le trafic d'enfants et le faible taux de scolarisation des enfants,
- Pas beaucoup d'écoles ni d'enseignants,
- Pas de centres de santé dans tous les arrondissements,
- Pas beaucoup d'agents de santé qualifiés dans les centres de santé.

## 3- DE QUOI DISPOSONS-NOUS POUR FAIRE FACE À TOUS CES PROBLEMES ?

La commune d'Agbangnizoun a des forces/ potentialités/atouts qui peuvent être utilisées pour régler nos problèmes de développement.

Les principaux atouts de la commune sont :

- l'effectif des producteurs agricoles (80%) dans la population,
- la maîtrise des techniques de production par les producteurs,
- l'existence de beaucoup de bas-fonds qui pourraient être aménagés pour la culture du riz, des tomates, légumes, maïs, etc.
- l'existence de cours d'eau pour développement de la pêche,
- la connaissance des techniques d'élevage de poissons et de pisciculture,
- Beaucoup de groupements féminins qui maîtrise les techniques de transformation des produits agricoles,
- L'existence d'un marché au centre de la commune et qui s'anime tous les 4 jours et fréquenté par les commerçants,
- existence des sites/ endroits historiques et naturels pour le développement du tourisme dans la commune,
- de nombreuses carrières d'argile, de sable, de latérites, etc. dont

*l'organisation de l'exploitation  
apporterait beaucoup de moyens à la  
commune,  
-de nombreux artisans dotés de savoir-faire.*

## **4 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT**

### **1. Domaine économique**

#### **1.1 Agriculture, Elevage et Pêche**

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *La promotion d'une agriculture moderne et durable,*
- *L'amélioration de la fertilité des sols,*
- *L'aménagement des bas-fonds et la promotion de la riziculture et des cultures maraîchères,*
- *le développement et la promotion de l'élevage,*
- *l'appui au développement de la pêche et de la pisciculture,*
- *la Promotion de l'arboriculture et de la palmeraie sélectionnée,*
- *La facilitation de l'accès des paysans aux crédits et aux intrants.*

#### **1.2 Transformation et Commerce**

*Les actions retenues ici sont :*

- *L'Appui au développement des activités de transformation dans la commune,*
- *la création de cadres favorables aux échanges commerciaux sur les marchés de la commune,*
- *l'organisation de foire de promotion des produits locaux,*
- *l'appui à la promotion de la micro finance et de l'accès au crédit pour les transformateurs et commerçants.*

#### **1.3 Routes et Pistes rurales**

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *L'entretien régulier des pistes principales de la commune ;*
- *Le désenclavement des principales localités et arrondissements.*

#### **1.4 Artisanat**

*Les actions retenues ici sont :*

- *L'appui à l'organisation des associations et groupements professionnels,*
- *La facilitation de l'accès des artisans aux matières premières et aux crédits,*
- *la construction d'un centre artisanal de formation et de recyclage des artisans.*

## **2. Domaine Social**

### **2.1 Education Primaire et Alphabétisation**

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *la sensibilisation pour la scolarisation des enfants, surtout des filles,*
- *l'appui au renforcement des ressources matérielles, humaines et financières dans le domaine de l'éducation primaire,*
- *la construction d'un centre d'éducation et de formation pour enfants,*
- *l'appui au renforcement des ressources matérielles et humaines dans le domaine de l'enseignement secondaire,*
- *la promotion de l'alphabétisation.*

### **2.2 Santé et Protection sociale**

*Les actions retenues ici sont :*

- *la sensibilisation des populations pour la fréquentation des centres de santé et la vaccination des enfants,*
- *la lutte contre le VIH sida,*
- *le renforcement des capacités organisationnelles des acteurs,*
- *l'appui en équipements matériels et humains des centres de santé,*

- le renforcement des capacités organisationnelles et matérielles des acteurs de la médecine traditionnelle,
- la sensibilisation contre le trafic d'enfants et pour la protection de l'enfance.

### 2.3 Eau et Assainissement

Les actions du Conseil Communal sont :

- La construction et/ou réhabilitation de points d'eau dans tous les villages de la commune,
- l'Extension du réseau d'adduction d'eau dans la commune,
- la promotion d'un environnement sain dans les chefs lieux d'arrondissement,
- Le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des usagers des points d'eau.

### 2.4 Urbanisation et tourisme

Les actions retenues ici sont :

- l'extension et renforcement du réseau électrique dans la commune,
- la promotion de la téléphonie conventionnelle,
- l'appui au développement du tourisme et des loisirs dans la commune.

### 2.5 Appui institutionnel

Les actions du Conseil Communal sont :

- l'Appui institutionnel à l'administration communale,
- l'aide à l'organisation de la sécurité civile dans les arrondissements.

### 5 - COMMENT FAIRE POUR REALISER TOUTES CES ACTIONS ?

- Tu sais « habille-toi et on ira au marché, est une question d'argent ». Ainsi, toutes ces actions coûtent au total près de cinq (5) milliards FCFA.
- Où allons-nous trouver tout cet argent ?
- Il y les partenaires au développement, l'Etat, etc.
- Oui les Partenaires au développement, d'accord ; l'Etat, peut être ; mais il y a d'abord nous-même fils et filles d'Agbangnizoun.
- Donc tous les fils et filles d'Agbangnizoun, partout où vous êtes, mobilisons-nous pour participer à la réalisation des actions de développement de notre Commune pour son évolution.

## Commune d'Agbangnizoun

### Plan Communal de Développement

2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social

## *ACTIONS DE DEVELOPPEMENT*

### *1. Domaine économique*

#### *1.1 Agriculture, Elevage et Pêche*

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *La promotion d'une agriculture moderne et durable,*
- *L'amélioration de la fertilité des sols,*
- *L'aménagement des bas-fonds et la promotion de la riziculture et des cultures maraîchères,*
- *le développement et la promotion de l'élevage,*
- *l'appui au développement de la pêche et de la pisciculture,*
- *la Promotion de l'arboriculture et de la palmeraie sélectionnée,*
- *La facilitation de l'accès des paysans aux crédits et aux intrants.*

#### *1.2 Transformation et Commerce*

*Les actions retenues ici sont :*

- *L'Appui au développement des activités de transformation dans la commune*

- *la création de cadres favorables aux échanges commerciaux sur les marchés de la commune,*
- *l'organisation de foire de promotion des produits locaux,*
- *l'appui à la promotion de la micro finance et de l'accès au crédit pour les transformateurs et commerçants.*

#### *1.3 Routes et Pistes rurales*

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *L'entretien régulier des pistes principales de la commune ;*
- *Le désenclavement des principales localités et arrondissements.*

#### *1.4 Artisanat*

*Les actions retenues ici sont :*

- *L'appui à l'organisation des associations et groupements professionnels,*
- *La facilitation de l'accès des artisans aux matières premières et aux crédits,*
- *la construction d'un centre artisanal de formation et de recyclage des artisans.*

## *2. Domaine Social*

### *2.1 Education Primaire et Alphabétisation*

*Les actions du Conseil Communal sont :*

- *la sensibilisation pour la scolarisation des enfants, surtout des filles,*
- *l'appui au renforcement des ressources matérielles, humaines et financières dans le domaine de l'éducation primaire,*
- *la construction d'un centre d'éducation et de formation pour enfants,*
- *l'appui au renforcement des ressources matérielles et humaines dans le domaine de l'enseignement secondaire,*
- *la promotion de l'alphabétisation.*

### *2.2 Santé et Protection sociale*

*Les actions retenues ici sont :*

- *la sensibilisation des populations pour la fréquentation des centres de santé et la vaccination des enfants,*
- *la lutte contre le VIH sida,*
- *le renforcement des capacités organisationnelles des acteurs,*
- *l'appui en équipements matériels et humains des centres de santé,*

- le renforcement des capacités organisationnelles et matérielles des acteurs de la médecine traditionnelle,
- la sensibilisation contre le trafic d'enfants et pour la protection de l'enfance.

### 2.3 Eau et Assainissement

Les actions du Conseil Communal sont :

- La construction et/ou réhabilitation de points d'eau dans tous les villages de la commune,
- l'Extension du réseau d'adduction d'eau dans la commune,
- la promotion d'un environnement sain dans les chefs lieux d'arrondissement,
- Le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des usagers des points d'eau.

### 2.4 Urbanisation et tourisme

Les actions retenues ici sont :

- l'extension et renforcement du réseau électrique dans la commune,
- la promotion de la téléphonie conventionnelle,
- l'appui au développement du tourisme et des loisirs dans la commune

### 2.5 Appui institutionnel

Les actions du Conseil Communal sont :

- l'Appui institutionnel à l'administration communale,
- l'aide à l'organisation de la sécurité civile dans les arrondissements.

## Commune d'Agbangnizoun

### Plan Communal de Développement 2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement  
et le Développement Economique et Social

